



# TRANSMETTRE SES COMPETENCES

► **L'objectif de cette formation** est d'amener les collaborateurs susceptibles de transmettre leurs compétences à un tiers à **organiser** la transmission de manière **optimale**, compte tenu du **contexte** et des **enjeux** de leur situation professionnelle.

 **Durée :** 2 jours

 **Public :** Entre 4 et 6 collaborateurs en situation de transmission

✓ **Prérequis :** Etre en situation de transmettre sous 3 à 6 mois à une ou plusieurs personnes aux profils identifiés (internes ou externes)

Ce descriptif de formation n'est pas contractuel - toute demande fera l'objet d'une proposition commerciale spécifique établie après analyse de votre contexte, votre besoin, votre environnement et votre organisation.

 N'hésitez pas à nous contacter !

THEME DE FORMATION :  MANAGEMENT  ORGANISATION  COMMUNICATION  RESSOURCES HUMAINES

► **Objectifs pédagogiques** - A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- ⇒ Expliquer la notion de « compétence »
- ⇒ Construire un plan de transmission adapté à leur situation professionnelle
- ⇒ Préciser comment la pédagogie et le mode de communication influencent la qualité de la transmission

## ► Extrait de contenu

### 1 Construire son projet de transmission des compétences

Identifier les enjeux et recenser les compétences à transmettre  
Faire connaissance avec l'apprenant

### 2 S'engager dans le processus de transfert des compétences

Définir le parcours de progression pédagogique  
Apprendre à transmettre, adopter une posture de formateur  
Intégrer la dimension progressive de l'apprentissage et les étapes de l'appropriation

### 3 Accompagner et évaluer la progression vers l'acquisition complète d'autonomie

Suivre et évaluer la progression à chaque étape  
Accompagner la consolidation des compétences : de l'apprentissage à l'appropriation

## ► Animation & Evaluation

- ⇒ L'animation de la formation sera basée sur l'alternance entre des apports **théoriques**, **échanges** à partir du vécu et **cas pratiques**, et assurée par un consultant-formateur confirmé, en capacité d'apporter des **réponses personnalisées** à vos salariés et de s'adapter au contexte de votre structure.
- ⇒ Les acquis des participants seront évalués au fur et à mesure de la formation au moyen de **quizz**, **jeux de rôles**, mises en **situations** ou de **débriefings collectifs** ; une **attestation personnalisée** sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.



ActionsRH  
ActionsRH & Formation

201 Route de Lyon – 67400 ILLKIRCH  
Tel : 09 67 73 28 96 – Mail [contact@actionsrh.com](mailto:contact@actionsrh.com) – Site : [www.actionsrh.com](http://www.actionsrh.com)  
SARL au capital de 10000€ - RC Strasbourg 491 654 182 – APE : 7022 Z - TVA intracommunautaire : FR 55 491654 182  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 42 67 03175 67 auprès du Préfet de la région Grand-Est  
Ce n° ne vaut pas agrément de l'Etat